

**Projet culturel, projet urbain
et participation des habitants**
Enchanté Trignac
TRIGNAC (44)

Action	Création d'un CD de 12 chansons originales avec la participation des habitants
Public concerné	Habitants du quartier de Certé
Dates	Septembre 2004 – Juin 2005
Contacts	Service Vie Associative et Culturelle Fabrice DAVID 1 rue Jean Jaurès 44570 TRIGNAC Téléphone : 02 40 90 32 48 Email : fadavid@mairie-trignac.fr

✓ **Objectifs**

- Permettre, au travers d'un projet artistique, une expression et une participation des habitants à la transformation de leur quartier
- Valoriser, dans l'agglomération nazairienne, l'image du quartier de Certé et de ses habitants par une action culturelle fondée sur l'objectif de productions valorisantes de qualité.

✓ **Historique et origine de l'action**

Une réflexion est engagée depuis plusieurs années sur le renouvellement urbain du quartier de Certé. Elle s'est traduite par la réalisation de différents aménagements (Maison des rencontres jeux pour enfants, jardins familiaux,...) et par la mise en place d'action de développement social (veille éducative, dispositif partenarial expérimental).

Afin de mettre en œuvre le projet urbain qui prévoit la construction de logements nécessaires au relogement des habitants des deux tripodes qui seront démolis, trois groupes actions ont été constitués :

- groupe action / urbanisme,
- groupe action / développement social,
- groupe action / culture.



Le renouvellement urbain du quartier doit mettre en œuvre une démarche démocratique avec la population de l'ensemble du quartier de Certé, qu'elle habite les immeubles concernés ou qu'elle en soit voisine. Cette intervention des habitants est considérée par tous, comme une condition essentielle à la réussite du projet de renouvellement urbain du quartier.

L'idée d'une action culturelle et artistique inaugurale du processus, ainsi que la définition et la mise en place de formations d'habitants a été retenue par le Comité d'Orientation Politique du Projet de Renouvellement Urbain.

Cette action culturelle doit être considérée comme le premier temps d'une démarche globale. Ce premier temps doit permettre aux habitants du quartier de Certé de modifier leurs identités sociales réelle et virtuelle. Aujourd'hui, les habitants subissent une certaine stigmatisation liée au fait que les tours ont abrité une population pauvre et marginalisée hors des normes et des valeurs de la "noblesse ouvrière". Ceci était caractérisé par le fort taux de vacances des logements dans les années 90. Les actions déjà engagées ont permis de réduire, en partie, cette stigmatisation des habitants des tours et désormais la vacance est pratiquement nulle. Toutefois, il convient d'aller plus loin et que les habitants puissent modifier leur identité réelle c'est à dire celle qu'ils se donnent, mais également leur identité sociale virtuelle, c'est à dire celle que les autres (habitants de Trignac et de l'agglomération nazairienne) leur attribuent. Ceci implique qu'une action engagée sur le quartier permette aux habitants d'être, en quelque sorte fiers d'eux et que les "autres" n'aient plus de vision négative sur eux.

✓ Développement de l'action

Il a été imaginé de partir des préoccupations quotidiennes des habitants, pour produire, lors d'ateliers d'écriture, douze textes qui seraient édités dans un calendrier accompagnant douze photos posées du quartier et d'habitants du quartier. Ces douze photos et textes pouvant aussi faire l'objet d'affiches. Les ateliers d'écriture ont alors été confiés à Mireille Dupouy. Suite aux nombreuses discussions au sein des instances politiques et techniques, et à la volonté d'introduire davantage de "ludique", l'idée de calendrier et d'affiches a été réorientée vers de la chanson.

Il a alors été imaginé la production d'un CD de douze chansons originales, tant en paroles qu'en musique. Les paroles étant toujours issues des ateliers et les musiques créées en direct par un compositeur, Manuel Ducros. Autour de l'idée de CD, s'est aussi dégagée la possibilité de participation active des habitants au sein d'une chorale.

L'action a connu trois temps forts :

1. Les séances de libre-expression

Ces séances avaient pour objectif de créer, en deux heures, une chanson à partir de l'expression des habitants. Une 1^{ère} partie consistait en un échange avec Mireille Dupouy pour aboutir sur une écriture collective du texte de la chanson. Une 2^{ème} partie permettait à Manuel Ducros de proposer une mélodie s'inspirant du contenu du texte et de l'ambiance dans laquelle il a été écrit. La 3^{ème} partie, plus technique, permettait de mettre en adéquation le texte et la musique. Enfin, la 4^{ème} partie consistait en un enregistrement in situ des voix des participants.

Deux séries de séances ont eu lieu, en septembre et en décembre 2004.

Chaque série a permis de rencontrer environ 5 groupes d'habitants ou de collectifs déjà constitués. La mobilisation s'est faite au travers des acteurs locaux, tels la Maison des Rencontres, la Bibliothèque Municipale, le CCAS ou les associations.



2. Déplacement à Reims

En pleine phase de finalisation du CD, il est paru indispensable que l'œuvre n'échappe pas aux habitants en tombant dans les mains de techniciens, qui bien que soucieux de conserver l'esprit des chansons, l'auraient inmanquablement modifié.

Un déplacement à Reims, lieu d'enregistrement du CD, a donc été décidé et proposé aux participants.

Celui-ci a eu lieu en mars 2005 en compagnie des musiciens professionnels de la chanteuse Juliette.

Il a concerné 12 personnes (8 habitants, 2 élus, 2 techniciens)

Ce week-end, assez intense du fait de la distance et du travail à accomplir, a permis :

- La découverte de l'univers d'un studio, le travail sur la jaquette du CD et l'enregistrement des voix sur quelques chansons

- Une découverte touristique, culturelle et « urbanistique » de Reims, en présence de l'adjointe au Maire de Reims et d'un responsable de l'office HLM

3. Concert de lancement du CD Enchanté Trignac

Le contenu de l'album a été donné en concert en juin 2005, à l'occasion de la fête de la musique à Trignac, avec la participation de nombreux habitants, acteurs locaux (chorale, fanfare) et cinq musiciens de Juliette.

Afin de préparer les habitants à chanter sur scène lors de ce concert, un atelier chant-choral a été mis en place à la Maison des rencontres, réunissant une quinzaine de personnes, enfants et adultes.

Ces rencontres se sont également centrées sur une préparation à monter sur scène et chanter en public (description du plateau scène, position du regard, respiration...).

✓ **Partenaires associés au projet**

- Ville de Trignac
- Caisse des Dépôts
- Direction régionale des affaires culturelles
- Délégation Interministérielle à la Ville
- Conseil Général 44

✓ **Bilan / évaluation de l'action**

De façon générale, la mobilisation des habitants a été difficile. Toutefois, l'ensemble du projet a touché environ 250 personnes (individuels et collectifs). L'habitant a été traité au sens large, sans s'arrêter à celui qui ne serait qu'en difficulté ou concerné par la démolition des tours. Les âges et les statuts se sont mêlés.

Ce projet a permis de créer des liens nouveaux entre les élus municipaux et leurs administrés, ce qui devrait faciliter, à l'avenir, l'échange et le débat.

D'autre part, certains habitants ont vécu une aventure qui ne leur est pas permise habituellement faute de moyens financiers : la possibilité de voyager lors du déplacement à Reims, de dormir à l'hôtel et de dîner au restaurant.

Couverture presse du projet :

- reportage France 3 lors d'une séance de création avec les collégiens, le jeudi 9 décembre 2004
- interview Radio Côte d'Amour
- articles Presse-Océan, l'Echo de la Presqu'île, Ouest-France, Estuaire

✓ **Perspectives 2006-2007**

En 2006, la Ville et différents partenaires ont souhaité donner une suite à cette aventure, à travers un nouveau projet : ***Enchanter Certé***. Peu à peu s'est construite l'idée de création d'un spectacle prenant comme base les 12 chansons du CD. L'objectif étant de colporter et de valoriser la parole des habitants contenue dans les textes des chansons.

Un dossier Contrat Ville / CUCS a donc été déposé, sur 2 ans, autour notamment de la création du spectacle : les 12 chansons seront confiées à des acteurs locaux (associations, scolaires, professionnels culturels...) qui pourront les remixer, les réinterpréter et les agrémenter (vidéo, chorégraphie..). L'ensemble, mis en cohérence par un metteur en scène professionnel, permettra d'en faire un spectacle vivant et original, mêlant toutes formes d'arts et de techniques, et portant toujours le message du quartier.

D'autre part, la poursuite du projet *Echanté* se développe en lien avec d'autres actions visant à favoriser la participation des habitants et leur implication dans la transformation de leur quartier (théâtre, ateliers urbains, ...), dans le cadre de la politique culturelle et du développement social urbain.

Le CD *Enchanté Trignac* est disponible en prêt à RésO Villes.